

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 137 (1992)
Heft: 5

Artikel: Initiative contre le F/A-18 : non au Groupement pour une Suisse sans armée!
Autor: Addor, Jean-Luc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-345208>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Initiative contre le F/A-18

Non au Groupement pour une Suisse sans armée!

Le GSsA a annoncé le lancement d'une initiative populaire fédérale tendant à interdire l'acquisition de tout nouvel avion de combat d'ici au siècle prochain, avec effet rétroactif au 1^{er} juin 1992.

Cette initiative doit être dénoncée comme un élément supplémentaire d'une stratégie visant à l'affaiblissement, voire au démantèlement complet de notre défense nationale. Alors que, d'autre part, les adversaires de notre armée cherchent, par la création d'un service civil, à la réduire à un corps de volontaires, par l'initiative «Quarante places d'armes, ça suffit!», à la priver des places d'exercices nécessaires à son entraînement, ils veulent maintenant empêcher l'acquisition du F/A-18, mais aussi la modernisation de notre aviation militaire en partie obsolète.

De la part du GSsA, il s'agit d'une intolérable manœuvre d'intimidation politique, ayant pour objectif de court-circuiter la majorité récemment élue du Conseil national et d'introduire par la bande une forme déguisée de référendum sur les dépenses militaires. Autrement dit, le GSsA, par le

biais de l'effet rétroactif, pervertissant complètement l'initiative populaire, l'utilise comme moyen de pression politique à court terme.

L'action pour une armée digne de ce nom appelle donc les Suisses à ne pas se laisser piéger et à ne pas signer une initiative qui serait sans objet au moment d'une éventuelle votation. Pour le même motif, elle engage les parlementaires fédéraux à refuser de soumettre au peuple cette initiative inconstitutionnelle. Les milliers de signataires de son manifeste, tout comme un grand nombre de citoyennes et de citoyens qui demeurent attachés à une défense nationale efficace et crédible, attendent des autorités politiques qu'elles cessent de prêter le flanc aux manœuvres subversives du GSsA. Après trop de concessions, ils comptent maintenant sur elles pour arrêter la débâcle.

Action pour une Suisse digne de ce nom
Responsable: Jean-Luc Addor